



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS

Mai 2020

LISTE NON EXHAUSTIVE DES SURCÔÛTS LIÉS AU COVID-19

Surcoûts directs résultant de la mise en œuvre des mesures de sécurité sanitaire

Respect des règles sanitaires (distanciation, etc.)

- Transport des compagnons
- Equipement des fourgons
- Multiplication des moyens / véhicules pour accéder aux chantiers
- Lavage des mains / équipements
- Restauration / Logement
- Affichage
- Mise en place du référent Covid-19 de chantier
- Formation de l'ensemble du personnel
- Mise en place régulière de quarts d'heure sécurité spécifiques
- Gestion de la livraison et réception des matériaux sur les chantiers
- Gestion de l'accueil des prestataires externes

Réorganisation des bases vie

- Augmentation du nombre de bases vie
- Adaptation / accès des bases vie
- Décontamination, nettoyage et entretien des bases vie
- Augmentation du nombre de points d'eau

Besoins en consommables

- Produits nécessaires au nettoyage permanent
- Equipement de protection individuelle (masques, etc.)
- Renforcement installation et approvisionnement permanent en eau

Surcoûts indirects résultant de la mise en œuvre des mesures de sécurité sanitaire

Achats (fournitures, transport, énergie, divers)

- Augmentation des coûts (difficultés de transport / d'importation, rareté, délais, etc.)
- Coûts de substitution des approvisionnements rendus impossibles (fournisseurs en difficulté, augmentation des délais d'approvisionnement, etc.)
- Coûts de transport supplémentaires
- Hausse des prix matières et matériaux

Coûts fixes supplémentaires dus à l'allongement des délais et à la modification du mode opératoire

- Main d'œuvre (modification des conditions de travail)
- Encadrement des chantiers (réunions, suivi)
- Travail en équipe / en poste / par zone
- Nouveaux matériels
- Prolongation des contrats de sous-traitance
- Prolongation des contrats de location d'engins et matériels
- Prolongation des garanties matériels et des polices d'assurance (autres que la SMA BTP)

Autres

- Pertes de cadence, pertes de rendement, pertes de productivité inhérente à la nouvelle organisation
- Sous-couverture des frais généraux
- Gestion administrative
- Demande indemnitaire liée à l'immobilisation du matériel, les frais induits, préjudices liés à la suspension, etc.
- Prolongation de délai + recalage des phasages liés à la production en mode dégradé

Complément d'information - Fiches métiers FFIE/OPPBTB

Ces 4 fiches précisent les mesures de prévention à mettre en œuvre en période d'épidémie pour assurer la protection des électriciens face au Covid-19.

Elles s'utilisent en complément des recommandations [du guide de préconisations de sécurité sanitaire de l'OPPBTB](#) du 10 avril 2020 et de toutes mesures sanitaires édictées par les pouvoirs publics.

Fiche 1 - [Dépannage ou travaux urgents logement \(hors parties communes\)](#)

Fiche 2 - [Dépannages hors logement](#)

Fiche 3 - [Travaux dans les logements](#)

Fiche 4 - [Travaux hors logement \(bâtiments tertiaires, industriels, parties communes des immeubles d'habitation\)](#)